



DÉCLARATION DE RABAT

sur le Leadership législatif et la Diplomatie parlementaire dans un ordre mondial en mutation

Adoptée à la 3^e Assemblée générale annuelle de la Conférence des Présidents des Parlements et des Assemblées législatives d'Afrique (CoSPAL),

Rabat, Royaume du Maroc, le 13 décembre 2025

PRÉAMBULE

Nous, Présidents et Présidentes des Parlements et des Assemblées législatives d'Afrique, réunis à Rabat, Royaume du Maroc, du 12 au 14 décembre 2025 à l'occasion de la 3^e Assemblée générale annuelle de CoSPAL, nous rencontrons à une époque marquée par des tensions géopolitiques, une insécurité accrue, des inégalités économiques croissantes, une fragilité démocratique ainsi que des pressions environnementales et démographiques sans précédent.

Guidés par notre engagement commun en faveur de la démocratie, du constitutionnalisme, de l'intégration régionale, de la coopération multilatérale et de la diplomatie parlementaire, nous nous sommes réunis sous le thème : « Leadership législatif et diplomatie parlementaire dans un ordre mondial en mutation », afin d'exprimer une vision collective pour la préservation de la gouvernance, du développement, de la sécurité, de la souveraineté et de l'égalité de l'Afrique dans la communauté internationale.

Réaffirmant les principes inscrits dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Charte des Nations Unies ainsi que les engagements de l'Union interparlementaire en faveur de la paix, de la démocratie et de la coopération, nous soulignons le rôle essentiel



d'un leadership législatif fort, réactif et centré sur les citoyens pour bâtir des nations inclusives, pacifiques, prospères et tournées vers l'avenir sur le continent africain.

Conscients de la trajectoire démographique de l'Afrique et des défis croissants auxquels nos démocraties sont confrontées, notamment les vulnérabilités économiques, le terrorisme, l'insécurité climatique, les pressions fiscales, les inégalités de genre et l'exclusion des jeunes, nous reconnaissons la responsabilité historique des dirigeants parlementaires africains de gouverner avec clairvoyance, intégrité, unité et efficacité.

NOS ENGAGEMENTS COLLECTIFS

Renforcer le leadership législatif pour une Afrique stable et prospère

Nous nous engageons à renforcer les capacités de leadership parlementaire pour répondre efficacement aux défis contemporains tels que la gestion des finances publiques, la pression démographique, la résilience climatique, l'inclusion des jeunes et des femmes et le renforcement des institutions démocratiques. Nous nous engageons à consolider le contrôle parlementaire, à préserver l'ordre constitutionnel, à défendre la démocratie et à promouvoir des réformes législatives en faveur de la justice, de la stabilité et du développement.

Faire progresser la diplomatie parlementaire et la coopération multilatérale

Nous reconnaissons la diplomatie parlementaire comme instrument stratégique pour les relations extérieures, la prévention des conflits, la solidarité interparlementaire et l'affirmation du rôle de l'Afrique dans les affaires mondiales. Nous nous engageons à approfondir la coopération bilatérale et multilatérale entre parlements, à travers les groupes d'amitié, les comités conjoints, les échanges d'expériences et les mécanismes communs de responsabilisation.



Nous affirmons la nécessité que CoSPAL bénéficie de privilèges diplomatiques lui permettant d'agir comme acteur parlementaire reconnu à l'échelle internationale.

Promouvoir la démocratie, la paix et la sécurité en Afrique

Nous engageons à défendre la gouvernance démocratique, à soutenir l'adoption de lois solides et leur mise en œuvre et à répondre aux besoins des parlements membres en matière d'assistance électorale, d'observation, de médiation et de diplomatie parlementaire. Nous réaffirmons notre attachement à l'ordre constitutionnel, condamnons toute atteinte à l'intégrité territoriale des États africains et soutenons la légalité, les transitions pacifiques et l'État de droit. Nous nous engageons à coopérer pour lutter contre le terrorisme, le crime transnational organisé, promouvoir l'intégration économique régionale et renforcer les politiques de sécurité. Nous affirmons que la paix durable repose sur la justice, l'inclusion économique, la cohésion sociale et la gouvernance responsable et nous soutenons les législations qui les favorisent. Nous appelons à l'attribution d'un siège à l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans un esprit de justice, d'équité et de reconnaissance de sa contribution à la paix mondiale.

Tirer parti des atouts démographiques de l'Afrique

Nous reconnaissons que la jeunesse africaine constitue une opportunité stratégique. Nous nous engageons à promouvoir des lois en faveur de l'éducation de qualité, de la formation professionnelle, de l'emploi des jeunes, de la participation des femmes à la vie publique et d'une transformation économique fondée sur l'innovation. Nous soutenons les politiques qui autonomisent les jeunes et les femmes en tant qu'acteurs à part entière de la gouvernance démocratique et du développement économique.



Accélérer la transformation économique durable

Nous nous engageons à élaborer des cadres législatifs en faveur de l'industrialisation, de l'intégration régionale, de la transformation numérique, de la résilience climatique, de l'agriculture durable et de la souveraineté économique. Nous soutenons les approches législatives fondées sur des données probantes et encourageons les partenariats avec les universités, les centres de recherche, la société civile et les partenaires au développement.

Favoriser l'inclusion du genre, des jeunes et des personnes handicapées

Nous nous engageons à promouvoir des processus législatifs qui garantissent l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap dans la gouvernance politique en Afrique. Nous adoptons l'Initiative de mentorat parlementaire (Legislative Mentorship Initiative – LMI) comme programme phare pour former une nouvelle génération de jeunes parlementaires africains compétents, éthiques et tournés vers l'avenir.

Déployer les missions d'observation et diplomatiques de CoSPAL

Nous convenons d'élargir et de pérenniser les missions d'observation électorale de CoSPAL, ainsi que ses interventions dans les réformes constitutionnelles, les tensions politiques et les initiatives de médiation. Nous appelons les organisations régionales, les unions parlementaires, la société civile et les partenaires au développement à coopérer avec CoSPAL pour renforcer les processus démocratiques et le leadership parlementaire.



RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE COSPAL

Nous saluons l'établissement du Secrétariat permanent de CoSPAL à Abuja, Nigéria et remercions le Président de la 10^e législature de la Chambre des représentants du Nigéria pour son leadership. Nous nous engageons à renforcer les capacités opérationnelles, financières et techniques du Secrétariat pour une mise en œuvre efficace et durable de son mandat. Nous soutenons la création du Centre pour le leadership législatif et la diplomatie parlementaire ainsi que de la cellule d'alerte précoce de CoSPAL. Nous adoptons le Plan de travail 2026–2027 du Secrétariat et appelons tous les parlements membres à s'acquitter de leurs obligations statutaires. Nous soutenons la mise en place de Pôles régionaux de CoSPAL chargés de la coordination sous-régionale des activités et du suivi du plan de travail. Nous félicitons les progrès réalisés depuis la dernière Assemblée générale à Accra et renouvelons notre confiance dans le leadership du Très Honorable Alban Sumana Kingsford Bagbin, Président de CoSPAL, et de l'Ambassadeur 'Dapo Oyewole, Secrétaire général.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous adoptons la présente Déclaration de Rabat comme expression de notre volonté commune de renforcer le leadership législatif et la diplomatie parlementaire, piliers essentiels de l'avenir de l'Afrique dans un monde en mutation. Nous réaffirmons notre solidarité et notre engagement collectif, en tant que Présidents et Présidentes de nos parlements nationaux, à bâtir une Afrique pacifique, démocratique, prospère, inclusive et influente dans le monde. Nous exprimons notre profonde gratitude au Royaume du Maroc et au Parlement marocain pour leur accueil chaleureux, leur appui technique et leur engagement en faveur de la coopération parlementaire africaine.